

**LGV PACA**  
**Consultation des acteurs**  
  
**Compte-rendu de la réunion des acteurs**  
  
Marseille, le 6 juillet 2006  
  
**Présentation des études complémentaires et  
du dispositif de consultation des acteurs  
et d'information du public**

Michel CROC ouvre la séance en attirant l'attention sur le fait que cette réunion a lieu quelques jours seulement après la réunion du comité d'orientation qui s'est réuni le 29 juin 2006. Les délais ont été très courts pour prévenir les participants et Réseau ferré de France souhaite donner ces informations le plus rapidement possible et avant les départs en vacances. Il demande donc de bien vouloir excuser Réseau ferré de France et il souhaite la bienvenue aux participants et passe la parole à Bernard GYSSELS.

Bernard GYSSELS remercie les participants et présente l'ordre du jour.

1. Les dates clés,
2. Le dispositif des études complémentaires,
3. La convention de financement,
4. Consultation des acteurs et information du public,
5. Débat avec les participants.

**1. Les dates clés**

Bernard GYSSELS rappelle les différents CIADT de 1998, de 2003, et la décision du comité d'orientation du 29 juin 2006 qui ont défini les grands objectifs du projet de ligne nouvelle à grande vitesse. Il s'agit de compléter l'Arc méditerranéen ferroviaire, d'améliorer l'accessibilité du Var et de la côte d'Azur et de faciliter les déplacements à l'intérieur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Réseau Ferré de France entend rechercher un projet susceptible d'être pris en charge à parité entre l'Etat et les collectivités territoriales, en comparant et précisant les temps de parcours, les dessertes, les avantages socio-économiques, les coûts et la valeur actuelle nette par euro public investi des différentes solutions possibles.

Pour cela, RFF conduira, en concertation avec les acteurs locaux, un programme d'études visant à vérifier les performances et la faisabilité technique et financière des différentes solutions, en prenant pour scénario de référence la LGV des métropoles.

Dans tous les cas, RFF étudiera les conditions du prolongement éventuel vers l'Italie et proposera un programme d'études et de réalisations pour l'amélioration à court terme des dessertes régionales et du fret. RFF étudiera également la desserte d'ITER.

L'ensemble de ce processus devra permettre à RFF de proposer le fuseau sur lequel seront conduites les études préliminaires.

## **2. Le dispositif des études complémentaires**

Bernard GYSSELS explique le dispositif à mettre en œuvre lors des études complémentaires. Tout d'abord, les études conduites par les agglomérations, les cahiers d'acteurs produits dans le cadre du débat public et les études complémentaires, notamment sur les conditions du prolongement vers l'Italie, devront faire l'objet d'une expertise. Ces études sont essentiellement à caractère technique, et cette expertise sera réalisée par des bureaux d'études indépendants de RFF.

Tandis que les études techniques seront expertisées, il conviendra de poursuivre la réflexion collective avec les partenaires co-financeurs sur les besoins de déplacements et sur les meilleurs scénarios permettant d'y répondre.

Il importera de rechercher un projet optimal incluant le prolongement vers l'Italie et l'étude de la condition de sa réalisation, pour aboutir à la définition d'un cahier des charges fonctionnel de l'infrastructure.

Le troisième volet concerne la consultation des acteurs et l'information du public.

## **3. La convention de financement**

Bernard GYSSELS indique que le programme présenté par RFF a été validé par le comité d'orientation.

La convention de financement des études complémentaires est établie sous maîtrise d'ouvrage RFF, pour un montant de 3,6 millions d'euros. La SNCF en produit une partie évaluée à 900 000 euros et la Principauté de Monaco participera à hauteur de 212 000 euros. Le montant figurant dans la convention de financement est donc de 3 388 000 euros, répartis comme suit :

- 50 % entre l'Etat (25 %) et RFF/SNCF (25 %) ;
- 50 % entre les huit collectivités territoriales (le Conseil Régional ; les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes ; les communautés d'agglomérations de Nice, de Toulon, d'Aix-en-Provence et la communauté urbaine de Marseille).

## **4. Consultation des acteurs et information du public**

Bernard GYSSELS souligne que ce programme d'études doit s'accompagner d'une concertation continue avec l'ensemble des collectivités et avec les membres du comité d'orientation, et de la mise en place d'un dispositif d'information du public et de consultation des acteurs.

### **La charte**

Le dispositif fait l'objet d'une charte qui encadre la consultation des acteurs et l'information du public. Elle propose la mise en place de groupes thématiques.

- les objectifs

RFF souhaite aboutir à un projet mieux partagé et plus acceptable. La consultation des acteurs permettra de poursuivre le dialogue et la réflexion initiés pendant le débat public, d'éclairer RFF et ses partenaires sur les conditions de réalisation du projet et sur son acceptabilité, d'informer les

acteurs sur les objectifs et le déroulement des études complémentaires et de recueillir des informations permettant d'alimenter le programme des études à conduire.

- les participants

RFF pilote la démarche de consultation des acteurs, qui sont des élus, des techniciens des collectivités territoriales, des membres des commissions consultatives, des associations et des chambres consulaires.

- l'organisation

RFF mettra en place une réunion annuelle de l'ensemble des acteurs, qui permettra de faire un bilan du travail des trois groupes thématiques : le milieu humain ; l'agriculture et la viticulture ; la biodiversité le milieu naturel. Un secrétariat technique suivra et animera la démarche.

- les outils de l'information du public

Pour diffuser l'information, RFF aura recours à un site Internet, un journal d'information, des communiqués de presse et des rencontres individuelles et collectives en fonction de la demande et des besoins.

## **5. Echanges avec les participants**

Jean-Paul MENARD (Amis du Rail Azuréen) propose d'ajouter deux groupes de travail, l'un sur l'emplacement des gares, et l'autre sur le tracé.

Bernard GYSSELS (RFF) explique que ces deux thèmes sont du ressort du groupe d'analyse des besoins, dans le cadre du comité technique. Il rappelle également que le projet n'en est pas encore à l'élaboration du tracé.

Michel DARD (Stop TGV Coudon) demande des renseignements sur le travail de Monsieur Leblond, destiné à Monsieur Perben, concernant l'intérêt des différentes solutions. Il s'interroge également sur le choix du projet des métropoles comme fuseau de référence, et précise qu'un recours contre le débat public est engagé. Enfin, il se plaint que les acteurs ne soient pas suffisamment informés.

François LEBLOND (Président de l'association TGV Provence-Côte d'Azur) indique qu'il n'a jamais reçu de commande de Monsieur Perben sur ce sujet. Il propose de créer un lien entre le site Internet de son association et le site que va mettre en place RFF. Il informe par ailleurs le public qu'Interreg 3B a été accepté pour un montant d'environ un million d'euros (payés à part égale par l'Europe et par les différents partenaires), et que c'est la première fois que l'Europe participe au financement de ce type de projet.

Bernard GYSSELS explique que l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise a confié à un bureau d'études extérieur une étude sur la traversée de l'agglomération toulonnaise autrement que par la nouvelle gare de Toulon Nord, vivement contestée lors du débat public. Il développe le projet de référence qui doit passer par Marseille, Toulon, puis aller vers la côte d'Azur, sur lequel beaucoup de travail reste à faire. Il précise que le scénario de référence ne sera pas forcément celui choisi pour déterminer le tracé final.

Michel CROC (RFF) indique que la LGV des métropoles du Sud, le scénario de référence, figurait dans le dossier, et que l'ensemble des contributions des collectivités va être expertisée. Il reconnaît que, pour le moment, cette solution a reçu la préférence des grandes collectivités car elle passe au cœur des agglomérations.

Marius ARMAND (Signes Protection Environnement) demande à connaître à l'avance les dates des réunions. Il souhaiterait également que les groupes de travail soient divisés géographiquement pour mieux s'adapter aux problématiques locales.

Pour Bernard GYSSELS, les groupes de travail doivent rester au niveau régional pour traiter de l'ensemble de la problématique. Il précise que les premières réunions devraient se tenir en octobre ou novembre 2006.

Nadine CHEVRET (Stop Nuisances Cuers) souhaiterait connaître les conclusions du comité d'orientation et la position prise par les co-financeurs.

Bernard GYSSELS indique que les co-financeurs ont accepté le programme d'études complémentaires présenté par Réseau ferré de France, ainsi que les montants de participation.

Michel BOUISSON (Collectif TGV Sud Var) se demande sur quoi porteront les études complémentaires, et dans quelle mesure elles tiendront compte des propositions des acteurs.

Bernard GYSSELS confirme que l'expertise va porter sur les différentes solutions présentées lors du débat public, y compris les solutions alternatives. Il précise que toutes les propositions du Collectif TGV Sud Var n'entrent pas dans le projet de LGV PACA et concernent d'autres secteurs ferroviaires de la région.

Michel BOUISSON regrette que le projet ne s'inscrive pas dans une vision globale de l'aménagement du territoire. Il estime que les besoins de déplacements des populations locales ne trouvent pas forcément de solutions dans la LGV.

Bernard GYSSELS souligne que la problématique des déplacements quotidiens fait l'objet d'études spécifiques importantes, même si ce n'est pas dans le cadre des études LGV et que des travaux d'amélioration de lignes sont déjà entrepris.

Jean-Marc MAURIC (Confédération paysanne) souligne la nécessité de créer un groupe de travail sur le transport régional, pour que le comité d'orientation ou les bureaux d'études ne soient pas les seuls à déterminer les besoins de déplacements.

Nadine CHEVRET signale que RFF n'est jamais représenté au comité de ligne.

Bernard GYSSELS répond que si RFF ne participe pas à tous les comités de ligne, cela ne l'empêche pas de travailler sur le sujet en amont avec le Conseil Régional en particulier.

Gilles AICARDI (Maire de Cuges-les-Pins) s'interroge sur la capacité de RFF à organiser un groupe de travail politique. Il estime que si le futur TGV est un élément de développement de la région, l'évolution de la métropolisation peut influencer la réflexion.

Bernard GYSSELS précise que cette question sera traitée par le groupe de travail des partenaires co-financeurs.

Alain PATOUILLARD (Président de l'association TGV et Développement Var-Nice Côte d'Azur) refuse de recommencer le débat public, qui a déjà démontré l'opportunité du passage de la ligne. Il s'estime satisfait du lancement des études complémentaires, qui permettront de confirmer ou d'infirmer la nécessité du passage par Marseille. Il précise que son association possède un site Internet sur lequel de nombreuses informations relatives à la LGV sont disponibles, et qu'elle organise depuis deux ans de nombreuses réunions d'information.

Jean-Pierre ESTELA souhaiterait que les discussions portent sur l'ensemble du réseau, en prenant en compte les modes de transports routiers, ferroviaires et aériens pour couvrir l'ensemble de la région. Pour lui, une coordination inter-régionale est même souhaitable.

Bernard GYSSELS reconnaît la nécessité de prendre en compte le problème inter-régional.

Dominique LECLUSE (SNCF) précise que les études menées lors de la phase 2 mesureront les impacts de la LGV sur les autres transports, notamment sur les TER.

Pierre BECH demande une égalité de traitement des associations de la part du Conseil Général et du Conseil Régional.

Nathalie RAUX (Signes Protection Environnement) s'interroge sur les interactions entre les groupes de travail, sur les possibilités d'échange d'informations et sur les critères de sélection des participants. Elle insiste sur la nécessité d'étudier les impacts de la LGV sur l'eau.

Bernard GYSSELS propose d'intégrer la question de l'eau dans un des trois groupes de travail. Il explique que les propositions de ces groupes passeront au secrétariat technique, et seront ensuite diffusées à l'ensemble des acteurs. Il précise que le rôle du secrétariat technique est de valider les informations avant de les diffuser.

Michèle CHAIX (Stop Nuisance Cuers) demande à disposer des comptes rendus du comité d'orientation et de la présente réunion. Elle réclame également un calendrier précis des futures réunions.

Bernard GYSSELS indique qu'il n'appartient pas à RFF de diffuser le compte rendu du comité d'orientation mené sous l'égide du préfet, mais que celui de la réunion sera distribué et disponible sur le site Internet LGV PACA.

Monsieur MOLINARI (GIR Maralpin) propose un groupe de travail portant sur l'ensemble des territoires qui permettrait, tout au long de la réalisation de la LGV, d'insérer le projet dans l'aménagement du territoire.

Bernard GYSSELS propose de retenir, suite à la demande notamment du GIR Maralpin, un 4<sup>ème</sup> groupe de travail sur l'aménagement du territoire. Il précise également que les agences d'urbanisme seront sollicitées au cours de cette phase d'études.

Frédéric ROUX (indépendant) demande plus de transparence sur les besoins de trafic en volume. Il souhaiterait que les acteurs soient associés aux études portant sur ce thème, et que les travaux des acteurs et des co-financeurs soient échangés.

Bernard GYSSELS rappelle que le dispositif prévoit la circulation de l'information entre les acteurs.

Dominique LECLUSE confirme que la demande de transports sera évaluée. Les résultats seront communiqués.

Suzanne LAMOUREUX (association du nord d'Aix) s'interroge sur l'impact d'ITER dans le choix du futur projet.

Michel CROC indique que la desserte d'ITER est seulement mentionnée dans la décision de RFF comme une étude à mener en parallèle.

Pierre QUILLIET (FNAUT PACA) s'intéresse aux échanges de flux et aux correspondances entre TGV, TER, métro, bus et autocars. Il propose qu'un groupe de travail se penche sur ces échanges.

Bernard GYSSELS confirme l'importance du sujet, et explique que les gares seront positionnées à l'intersection des lignes classiques, de façon à faciliter tous ces échanges. Il précise que cette réflexion se fera dans le groupe de travail des co-financeurs, mais que la FNAUT est invitée à faire parvenir ses éléments de réflexion.

François LEBLOND, s'exprimant en tant qu'ancien Préfet, souligne l'importance de la communication et des explications à donner au public.

Roland OLIVIER met en cause la neutralité des études complémentaires, sachant que 50 % du financement est assuré par des personnes favorables à une LGV des métropoles, qui selon lui n'est pas une LGV. Il souligne que deux villes de ce projet sont déjà desservies par le TGV.

Bernard GYSSELS rappelle que la solution des métropoles permet de desservir l'aire marseillaise, l'aire toulonnaise et la côte d'Azur. Il explique que c'est un principe de desserte à étudier en prenant pour objectif de desservir les agglomérations au plus près de leur centre.

Linda LESAGE (Stop TGV Coudon) s'interroge sur l'intérêt pour les Toulonnais d'une gare LGV située à Toulon-Est. Elle souligne le problème de communication qui empêche certaines personnes d'avoir accès aux informations.

Bernard GYSSELS précise que RFF attendra les résultats des études pour apporter des réponses plus précises. Pour les problèmes de communication, il promet que la prochaine réunion sera annoncée au moins quinze jours à l'avance.

René DEFURNE (Président de l'Association des usagers de la gare Les Arcs-Dranguignan) propose l'organisation d'un groupe de travail sur les déplacements qui permettrait de déterminer le fuseau définitif. Il se demande également si un acteur pourra participer à plusieurs groupes de travail.

Bernard GYSSELS rappelle la charte de consultation des acteurs et précise que Réseau ferré de France sollicitera les acteurs du débat public au cours de l'été pour constituer les groupes thématiques et précise que le nombre de participants devrait être de 10 à 20 par groupe pour pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions. Il précise qu'un groupe de travail sur l'aménagement du territoire va être mis en place et qu'ainsi l'on doit couvrir avec quatre groupes la majeure partie des questionnements et que les travaux des groupes seront connus des autres. De plus, l'information remontera à notre bureau d'étude et aux co-financeurs.

René DEFURNE demande davantage d'informations sur les réunions des comités d'orientation. Il insiste également sur le fait que le TGV n'est pas seulement une liaison vers Paris, mais vers la métropole entière.

Bernard GYSSELS souligne que RFF fait part des décisions prises très rapidement comme cela se fait aujourd'hui et que les éléments présentés sont ceux qui ont été présentés lors du comité d'orientation.

Philippe MARZOLF (ancien Président de la commission de débat public LGV-PACA, et vice-président de la CNDP) souligne que RFF est le premier maître d'ouvrage à instaurer une consultation après le débat public. Il rappelle que la CNDP est chargée de veiller à l'information et à la participation du public tout au long de l'élaboration du projet. Il s'étonne que personne ne se soit interrogé sur la désignation des participants aux groupes de travail et sur la nomination du secrétariat technique, mais assure la transparence à ces niveaux. Il reprend une des conclusions de RFF : comment construire le système ferroviaire du XXI<sup>ème</sup> siècle en PACA et précise que la CNDP sera toujours présente pour veiller à la bonne information des acteurs et à la bonne participation à l'élaboration du projet.

Bernard GYSSELS remercie les participants pour leur présence à cette première réunion des acteurs qui fait suite au débat public sur la LGV PACA et clôture la réunion.

\* \*  
\*



**LGV PACA**  
Consultation des acteurs  
**Annexe 1**  
Réunion des acteurs  
Marseille, le 6 juillet 2006

**Liste des participants**  
*(non exhaustive)*

Monsieur	Gilles	<b>AICARDI</b>	Maire de Cuges-les-pins
Monsieur	Jean-Marc	<b>ALBERT</b>	Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Monsieur	William	<b>ALLAIRE</b>	TPBM
Madame		<b>ALTARE</b>	CIC Gapeau
Monsieur	Marius	<b>ARMAND</b>	ASPE Signes
Monsieur	Christian	<b>BACCINO</b>	Association agricole du Var
Monsieur		<b>BAETEMAN</b>	Représentant de M. René CHAIX (Association Vivre à Géménos)
Monsieur	Pierre	<b>BECH</b>	SNPN
Monsieur	René	<b>BERNARD</b>	Syndicat des côtes de Provence
Monsieur		<b>BIANCHERIN</b>	Commune de Cuers
Monsieur		<b>BONNEFOY</b>	CASA (Comité d'Agglomération Sofia-Antipolis)
Madame	Marine	<b>BOSC</b>	Réseau Ferré de France
Monsieur	Michel	<b>BOUISSON</b>	Collectif TGV Sud Var ADIPA et GRAPACA
Madame	Michelle	<b>CHAIX</b>	Stop Nuisance Cuers
Madame	Nadine	<b>CHEVRET</b>	Collectif Stop Nuisance Cuers
Madame	Murielle	<b>CORIERAT</b>	Réseau Ferré de France
Monsieur	Luc	<b>CORSO</b>	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
Monsieur	Michel	<b>CROC</b>	Réseau Ferré de France

Monsieur	Michel	<b>DARD</b>	
Madame	Dominique	<b>de LAUZIERES</b>	CPDP VRAL
Madame	Claudie	<b>DEBOUARD</b>	
Monsieur	René	<b>DEFURNE</b>	Association des usagers – Les Arcs-Draguignan
Monsieur		<b>DREVETON</b>	Commune de Cuers
Monsieur	Jean-Marc	<b>DZIEDZICKI</b>	Réseau Ferré de France
Monsieur	Jean-Pierre	<b>ESTELA</b>	CERHE
Monsieur		<b>FOULON</b>	CLIP Garéoult
Monsieur	Cédric	<b>GAL</b>	Pierrefeu - FDCA
Monsieur	Christophe	<b>GLORIAN</b>	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur
Madame	Brigitte	<b>GOURMANEL</b>	CADDE 06
Monsieur	Claude	<b>GUERIN</b>	Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Monsieur	Bernard	<b>GYSELS</b>	RFF – Mission LGV PACA
Monsieur	Robert	<b>HENAFF</b>	Association TGV PACA
Monsieur	Thomas	<b>HERMANS</b>	SNPN
Monsieur	Jean-Pierre	<b>HUCHON</b>	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie PACAC
Monsieur	Claude	<b>JULLIEN</b>	FNAUT-PACA
Madame	Suzanne	<b>LAMOUREUX</b>	CIQ de Venelles
Monsieur	Jacky	<b>LAMOUREUX</b>	CIQ de Puyricard
Monsieur	François	<b>LEBLOND</b>	Association TGV PACA
Monsieur	Dominique	<b>LECLUSE</b>	SNCF
Monsieur		<b>LEROI</b>	Association Marina Unit Alpes-Maritimes
Madame	Linda	<b>LESAGE</b>	Stop TGV Coudon
Monsieur	Bernard	<b>LEVERE</b>	CCI de Nice
Madame	Martine	<b>MARCEL</b>	Association de défense de l'environnement de Pierrefeu
Monsieur	Philippe	<b>MARZOLF</b>	CNDP
Monsieur	Jean-Marc	<b>MAURIC</b>	Confédération Paysanne du Var
Monsieur	Jean-Paul	<b>MENARD</b>	
Monsieur	Xavier	<b>MOIROUX</b>	AGAM – Agence d'Urbanisme de Marseille

Monsieur	Jacques	<b>MOLINARI</b>	GIR MARALPIN
Monsieur	Guy	<b>MULLER</b>	CANCA
Monsieur	Roland	<b>OLIVIER</b>	Mairie de Cuges-les-pins
Madame		<b>OLIVIER</b>	Commune de Cuers
Madame		<b>PADILLA</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie Var
Monsieur	Alain	<b>PATOUILLARD</b>	Association TGV et Développement Côte d'Azur
Monsieur		<b>PAUL</b>	Chambre d'Agriculture du Var
Monsieur	J. Philippe	<b>PENICAUT</b>	Communauté du Pays d'Aix
Monsieur	Pierre	<b>QUILLIET</b>	AVMV Zone PACA
Madame	Nathalie	<b>RAUX</b>	Association de sauvegarde Sud-Sainte-Baume Var
Monsieur	Alain	<b>ROLLAND</b>	CG 06
Monsieur		<b>ROSSI</b>	Conseiller Municipal de la ville de Beausset
Monsieur	F. Georges	<b>ROUX</b>	Indépendant
Monsieur	J. Claude	<b>SAPPA</b>	Association TGV Développement
Monsieur	Alain	<b>SEGUIN</b>	SNCF
Monsieur	Jean-Claude	<b>SEVENIER</b>	CRCI PACAC
Monsieur	Vincent	<b>TOUZE</b>	Communauté Urbaine de Marseille
Monsieur	Patrick	<b>WILSON</b>	ASEC